

Points de repère et photos

1. Le blason des Comtes Vander Stegen, millésimé 1738, au fronton de l'église
2. La ferme Saint-Martin du XVIII^e siècle
3. Le sentier Finet (n° 88)
4. Le chemin de la Taille Haquin (n° 36)
5. La chapelle du Try-au-Chêne
6. Le sentier des Prés Saint-Jean (n° 83 à l'Atlas de Baisy-Thy)
7. Le sentier n° 83 (idem)
8. Le Moulin de la Roche (Court-Saint-Etienne)
9. Le chemin de la Chapelle du Try-au-Chêne (n° 6)
10. Panorama depuis le chemin du Grand Arbre

Description du circuit

Note: les numéros entre crochets [] correspondent aux pastilles numérotées de la carte et du profil d'altitude.

Départ: à la Place Communale de Bousval, devant l'église.

- Avant le départ de la promenade, jetons un coup d'oeil sur les armoiries des Comtes Vander Stegen au-dessus du porche d'entrée de l'église [1]. Ils furent propriétaires du château de Bousval de 1726 à 1884.
- Descendre la Place Communale puis, aux feux lumineux, remonter l'avenue des Combattants vers la droite. A 150 mètres, longer le mur blanc de la ferme Saint-Martin [2]. La chapelle Sainte-Anne, à droite du porche d'entrée, date de 1878.
- Traverser l'avenue des Combattants et emprunter en face le sentier Finet qui s'ouvre en haut de la rue de la Forge. Il descend entre haies et clôtures [3]. Au bas du sentier, subsistent des vestiges de barrières en ciment bordant l'ancienne voie ferrée transformée en pré-RAVeL. Croiser ce dernier, puis un chemin privé et filer immédiatement à droite par un étroit sentier. Il franchit la Dyle sur une passerelle. Nous tournons à gauche dans la rue de la Forge.
- Au carrefour en T, poursuivre à droite par la rue du Château sur 100 mètres. Face à la chapelle Sainte-Barbe, nous empruntons une impasse asphaltée (à droite de la maison n° 4) pour monter par le chemin encaissé de la Taille Haquin à travers le bois de la Tassenière [4].
- Au croisement de chemins à la lisière du bois, le tracé s'infléchit vers la gauche à travers champs. Au bout d'un parcours rectiligne nous atteignons la chapelle du Try-au-Chêne datant de 1608 et classée avec le vaste plateau environnant [5].
- Cheminer tout droit jusqu'au pilastre d'une potale volée, puis emprunter à droite le premier chemin de terre.
- Traverser la rue du Cerisier, bétonnée, et poursuivre à gauche sur 200 mètres pour découvrir à droite un sentier descendant entre les maisons n° 61 et 63. Nous dévalons la pente raide et, après trois marches, nous remontons à gauche la rue du Créquion. Au coude, au-delà de la maison n° 1, dévaler à droite un chemin en terre bordé de haies, qui s'incurve et atteint le ri d'Hez.
- Franchir le ponceau et continuer vers la gauche dans le fond marécageux (sentier des Prés Saint-Jean) [6]. Un peu plus loin, prendre la branche de gauche d'une fourche et passer à nouveau le ri d'Hez. Le tracé est rectiligne et humide. Plusieurs gués enjambent des rigoles de ruissellement [7].
- Tout au bout, contourner une barrière et traverser la rue Notre Dame, non loin de l'église de Tangissart. Gagner en face une sente étroite proche de la rive du ri d'Hez (quelques marches). Franchir deux fois le ruisseau pour déboucher à la rue de Villers (à gauche de la maison n° 84). La suivre à droite jusqu'à la place Brunard et enfiler à gauche la rue Notre Dame. Traverser la RN 275.
- Se déporter sur la droite puis tourner à gauche dans la rue du Pont de Bois. L'itinéraire décrit un "S" et passe le pont sur la Thyle.
- Au-delà d'une courte montée et d'un passage à niveau, obliquer à gauche vers l'ancienne maison du garde-barrière, la contourner par la droite et enfiler un sentier qui ondule à flanc d'un coteau arboré. Après une brève montée, le tracé longe une clôture et vire à droite (chicane et barrière). Nous descendons à gauche la rue Sainte Gertrude.
- Dans le coude de la route, en surplomb de la voie ferrée, arpenter une large passerelle en béton (vue sur l'ancien moulin de la Roche [8]) pour descendre une volée d'escaliers (accès au quai n° 2). Prendre immédiatement à gauche puis à droite. Suivre l'asphalte d'un sentier le long d'une clôture normande qui franchit la Thyle. Traverser la RN 275.
- Continuer le chemin asphalté. Au T, filer à gauche dans la rue de Villers puis, sans changer de direction, continuer au-delà d'une fourche. Au pignon gauche de la maison n° 74, enfiler à droite un chemin herbeux.
- Au cours d'une longue montée, le tracé s'infléchit à gauche puis s'enfonce vers la droite dans un bois. Passer une barrière et remonter un sentier fortement encaissé, jonché de bois mort. Il frôle un haut monticule par la droite, et serpente dans un profond ravin sinueux. Après une sérieuse grimpe, il atteint la lisière (chicane), oblique à droite puis vire à gauche.
- Sur le plateau, le croisement de chemins est marqué d'un arbre isolé. Emprunter le premier chemin de gauche [9]. La chapelle du Try-au-Chêne se profile dans le lointain. Suivre le tracé rectiligne sur 160 mètres jusqu'au poteau indicateur de la promenade de la Baillerie. Obliquer à droite dans le chemin herbeux qui devient encaissé et descend lentement à flanc de coteau jusqu'au bois de Rochamont [10].
- Le chemin, dit du Grand Arbre, devient asphalté et longe les pâtures de la ferme de la Baillerie. Négliger à gauche la rue du Try-au-Chêne. Au carrefour suivant en face du mur du château de Bousval, tourner à gauche puis à droite en longeant l'enceinte du château. Franchir la Dyle et le pré-RAVeL. Remonter jusqu'aux feux lumineux et traverser l'avenue des Combattants jusqu'au point de départ.